

La Rivardière

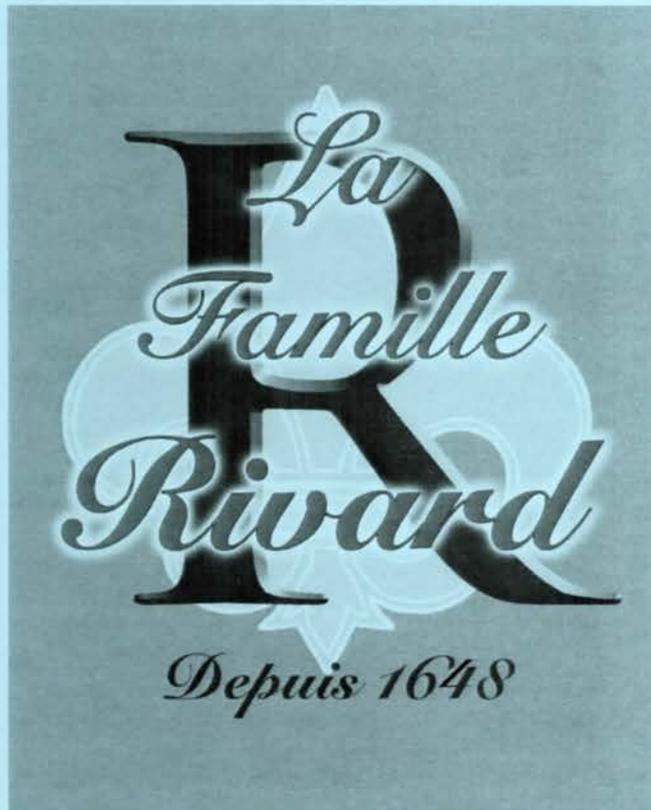
*Quelques
patronymes
de descendants
de
Nicolas Rivard:*

Dufresne

Lacoursière

Lanouette

Lavigne



*Quelques
patronymes
de descendants
de
Robert Rivard:*

Bellefeuille

Loranger

Maisonville

Petite histoire de nos familles...

Généalogie...

Activités de l'Association...

Le journal de l'Association internationale des familles Rivard

AUTOMNE 2012

Vol. 12 No.3



IVARD

NB: Les chiffres après le nom d'un auteur désignent son numéro de membre dans l'AIFR. Plus le numéro est petit, plus le membre est ancien.

Numbers following an author's name refer to his membership number. The smaller the number, the more ancient the member.

Conseil d'administration

Guy Rivard Président
 (514) 341-3583
 rivardg@bell.net
 Jean-Paul Rivard Vice-Président
 (450) 718-0848
 deniseprivard@videotron.ca
 Jean-Marie Rivard secrétaire
 (514) 648-2515
 jmrivard@videotron.ca
 Bruno Rivard trésorier
 (819) 539-3150
 pierrette.goulet@sympatico.ca
 Benoît Rivard
 directeur de publication
 (450) 663-8291
 aifrbenoitrivard@videotron.ca
 Jean-Robert Rivard
 logistique
 (418) 325-3274
 erivard@globetrotter.net
 Henri-Paul Rivard
 délégué hors Québec
 hpaulrivard@bell.net
 (613) 521-2191



SOMMAIRE

LaRivardière Vol.12 No.3

| | | |
|------|---------|------------------------------------------------------|
| Page | 3 | Le mot du Président. |
| Page | 4 | A Word from the President |
| Page | 5 | Pour nos lecteurs, deux nouvelles rubriques... |
| Page | 5 | RIAQ, réseau d'information des aînés du Québec |
| Page | 6 | Coup de chapeau à ... Danielle Rivard |
| Page | 6 | Élections 2012 au conseil d'administration de l'AIFR |
| Page | 7 - 8 | Place aux femmes ... Soeur Estelle Lacoursière |
| Page | 9 - 12 | Une famille Rivard le long du Richelieu |
| Page | 13 | Coup de chapeau à ... Réal Houde |
| Page | 14 | À la mémoire de Jean-Guy Loranger |
| Page | 14 | Les filles du Roy |
| Page | 15 - 18 | Les écoles de rang |
| Page | 19 - 20 | Place aux femmes ... Marcelle Barthe |
| Page | 21 - 22 | Le Moulin Michel, un retour aux sources |

REGISTRAIRE

Jean-Marie Rivard
 12735, avenue Jean-Nollet, Montréal, Québec, H1E 2C5
 (514) 648-2515 jmrivard@videotron.ca

COMITÉ DE LA REVUE

Guy Rivard Rédacteur en chef
 Benoît Rivard Directeur de publication
 Jean-Marie Rivard Activités AIFR, publicité
 Monique Rivard Révision texte français
 Henri-Paul et Shirley Rivard Traduction

COTISATION MEMBRE

| | CDN | U.S.A. |
|-------------|---------|---------|
| INDIVIDUEL: | \$30.00 | \$35.00 |
| FAMILLE: | \$40.00 | \$45.00 |
| ÉTUDIANT: | \$20.00 | \$25.00 |

RAPPEL MÉTHODOLOGIQUE

Les actes officiels cités dans certains articles proviennent des registres paroissiaux et de notaires consultés au Centre d'archives de Montréal de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ).

Les textes conservent l'orthographe originale, la ponctuation et l'usage des majuscules ou minuscules. L'orthographe des noms varie de document à document; ainsi, le patronyme Rivard pourra devenir Rivart ou Rivar.

GRILLE DES TARIFS

à l'intention des commanditaires de La Rivardière

| Nombre de parutions | 1 | 2 | 3 |
|---------------------|----------|----------|----------|
| Carte de visite | 40,00\$ | 70,00\$ | 90,00\$ |
| Demi-page | 100,00\$ | 180,00\$ | 240,00\$ |
| Pleine page | 150,00\$ | 270,00\$ | 325,00\$ |

Notre journal est publié 3 fois l'an : hiver / été / automne



Le mot du président



Au début de septembre, j'ai été invité par Réal Houde, notre cousin généalogiste – et historien – à participer à l'émission «les gens de mon pays» qu'il coanime avec Mme Alice Côté-Dupuis à Radio Ville-Marie (91,3 FM à Montréal). Cette émission souhaite valoriser le travail accompli par les associations de familles-souches québécoises et faire connaître l'histoire des patronymes présents au Québec.

Dans un premier temps, j'ai rappelé pourquoi nos deux ancêtres Rivard avaient immigré en Nouvelle-France, Nicolas, le premier, en 1648, suivi de son frère Robert, en 1664: (1) Les familles percheronnes comptaient beaucoup d'enfants et le «paternel» ne pouvait léguer une terre à chacun; (2) Les frères Juchereau, recruteurs du Roi de France, étaient particulièrement actifs dans la région et ils savaient se faire convaincants; (3) Le contrat d'engagement était des plus alléchants car le colon, au bout de trois ans, se voyait attribuer une terre par le seigneur.

J'ai aussi rappelé que Nicolas et Catherine Saint-Père ont eu dix enfants dont sept fils qui ont presque tous adopté des surnoms, ces patronymes dont certains sont parvenus jusqu'à nous, les Dufresne, Lacoursière, Lanouette et Lavigne. Quant à eux, Robert et sa femme, Marie-Madeleine Guillet, ont eu douze rejetons dont sept fils, certains de ceux-ci ayant pris les surnoms de Bellefeuille, Loranger ou Maisonville. Cette nombreuse progéniture a établi la famille Rivard en tant que famille pionnière de la Nouvelle-France. L'abondance de surnoms a par ailleurs fait de nous les champions du patronyme! Constat intéressant rapporté par Roland Jacob, dans son livre «Votre nom et son histoire» paru aux Éditions de l'homme, en 2006: ... en comparaison avec ce phénomène anthroponymique exceptionnel chez les Rivard... «il est plutôt étonnant de constater que le nom Tremblay n'ait pas été affecté par cette mode des surnoms étant donné le nombre astronomique de branches que compte cette famille».

Dans un deuxième temps, je me suis posé la question: Pourquoi une association de famille? Sachez qu'il en existe 165 regroupées au sein de la Fédération des familles-souches du Québec. Elles ont toutes le même objectif: la conservation du patrimoine historique et généalogique. À l'AIFR, c'est notre journal La Rivardière qui constitue notre source principale de «Je me souviens». Après douze ans de parution ininterrompue, cet outil de rassemblement, dont nous sommes très fiers, nous présente la grande et la petite histoire de notre famille.

Enfin, j'ai malheureusement dû avouer, sans exagérer, ces difficultés éprouvées par presque toutes les associations de famille: vieillissement du membership, recrutement virtuellement inexistant, absence notoire d'intérêt chez les plus jeunes, i.e. les 50 ans et moins, soit nos enfants et petits-enfants. À ce sujet, force m'est de rappeler ce que plusieurs reprochent à notre système d'éducation: un enseignement quasi inexistant de l'Histoire, l'accent étant mis sur le «Comment devenir un bon citoyen – le citizenship»!! On ne réalise pas, à Québec, qu'il est impossible de se souvenir de ce que l'on n'a jamais appris!

Notre Association va continuer de faire sa modeste part et je vous invite de nouveau à mettre la main à la plume et à nous raconter VOTRE propre histoire; elle nous intéresse plus que vous ne le croyez!

Guy Rivard (209)



A Word from the President

In early September, I was invited by Réal Houde, our genealogist cousin and historian, to participate in a radio broadcast «Les gens de mon pays» - My countrymen - which he co-hosts at a French station in Montréal. This program aims at promoting the work accomplished by the numerous Associations of «Québec family-roots» and at telling the story of patronyms in Québec.

I started out by recalling some of the reasons why Nicolas Rivard immigrated from France to «Nouvelle-France» in 1648, followed by his brother Robert in 1664:

- a) the Percherons families of Tourouvre, in the Province of Perche, counted so many children that the father could not bequeath land to each one;
- b) the Juchereau brothers, then especially active in that part of Normandie as recruiters for the King of France, surely knew how to be convincing;
- c) the contract agreement the settler had to sign was most attractive as, after three years, he would be granted land by the lord!

I also noted that Nicolas and his wife, Catherine Saint-Père, had ten children, wherefore five of their seven sons adopted surnames; four of these are still in use – Dufresne, Lacoursière, Lanouette and Lavigne. Robert and his spouse, Marie-Madeleine Guillet, had twelve offsprings and some of them took the surnames of Bellefeuille, Loranger or Maisonville. These numerous first generation descendants have established the Rivard as one of the pioneer families of Nouvelle-France. Furthermore, we are the champions of patronyms.

Indeed, as acknowledged by Roland Jacob in his book «Votre nom et son histoire» (Your surname and its history) published in 2006, it is an exceptional anthroponymic phenomenon in the Rivard family and «it is rather astonishing that the Tremblay's never were prone to that custom, given the astronomical numbers of branches that make up this family». Nowadays, Tremblay is, by far, the gold medalist of family names in Québec!

Next, I asked the question: Why the need for a family association? Why do we have 165 such associations in Québec? For all of us, the «raison d'être» is quite clear: the conservation of our cultural heritage and genealogy. At the «AIFR», it is through «La Rivardière» that we remember the history of our family and its footnotes and we are very proud of our twelve years of uninterrupted publishing.

Finally, I unfortunately had to emphasize the current difficulties encountered by almost all family associations: aging of the membership, non-existence of new members, absence of real interest among the younger generations i.e. our own children and grandchildren, the 50-year olds and under! This observation always reminds me of one of the shortcomings of our educational system: instead of teaching History, the emphasis is placed on the «apprenticeship of citizenship»!!! Some people in the Department of Education do not seem to realize that it is impossible to remember what you were never taught! And yet, our motto in Québec is: Je me souviens! – I remember!

Our Association will continue to do its modest part and I invite you again to tell us YOUR OWN STORY; it is of interest to all of us... far more than you think!

Guy Rivard (209)

As translated by Henri-Paul and Shirley Rivard (060)

POUR NOS LECTEURS, DEUX NOUVELLES RUBRIQUES...

Guy Rivard, rédacteur-en-chef (209)

COUP DE CHAPEAU À

Sous cette rubrique, nous publierons, aussi souvent que possible, une réalisation de l'un(e) des membres de notre Association.

Ainsi, dans ce numéro de l'automne 2012, nous relatons les réussites de Danielle Rivard, en page 6 et de Réal Houde, en page 13.

NDLR : Si vous savez des choses que nous ne savons pas, faites-nous en part svp!

PLACE AUX FEMMES!

Cette nouvelle série d'articles jettera un regard sur des descendantes de nos ancêtres Nicolas ou Robert qui furent les premières à jouer un rôle ou à occuper un poste dans un domaine auparavant réservé aux hommes.

C'est évidemment l'arrivée à la tête du gouvernement du Québec de Mme Pauline Marois, chef du Parti québécois, qui nous en a donné l'idée; que nous soyons ou non partisans de son option politique, il n'en demeure pas moins qu'il s'agit-là d'une réussite personnelle indéniable!

Les percées des femmes de notre grande famille, tout en étant peut-être plus modestes, n'en méritent pas moins d'être racontées! Je vous invite à rencontrer, dans ce numéro, Sœur Estelle Lacoursière, en page 7, et Mme Marcelle Barthe, en page 19.

RIAQ, réseau d'information des aînées et aînés du Québec



Réseau d'information des
aînées et aînés du Québec

M. JEAN-PAUL RIVARD, notre vice-président, est aussi membre du C.A. du RIAQ. Il encourage tous les aînés et aînées de l'AIFR à s'inscrire comme membres du RIAQ, pour seulement 10,00\$ par année, afin de pouvoir profiter de tous ses services et ateliers et ce, GRATUITEMENT par la suite.

Plus jamais seuls

par Jean-Paul Rivard (284)

«Dès que vous êtes membre du RIAQ, une foule de services vous sont offerts dans plusieurs domaines: service de dépannage en informatique, informations sur la santé, les voyages, l'économie, les services gouvernementaux et plus encore».

Je vous invite à consulter, pour plus de détails,
le site : www.riaq.ca
ou à téléphoner, sans frais, au 1-866-592-9408 ou au 514-448-0342,
pour les gens de la région de Montréal.



Coup de chapeau à ... Danielle Rivard

Auteure, compositrice et interprète!

Danielle Rivard, membre de l'AIFR et descendante de Nicolas Rivard, vient de réaliser un rêve qu'elle caressait depuis plusieurs années: ouvrir un gîte dans un ancien presbytère datant de 1938, un havre de paix et de calme garanti. Le «Gîte du Curé» comprend 3 chambres et une salle à manger.



Danielle prévoit y présenter d'ici quelques mois, des chansons de son répertoire qui est principalement celui de la légendaire Édith Piaf; elle fut médaillée d'honneur, en France, pour son spectacle «À l'image de Piaf», lors du Festival de la Chanson française, à St-Jean-de-Serre, en 2007.



«Mon Envol» est le titre de son plus récent CD, cette fois, un recueil de chansons inédites. Pour trouver où l'on peut se le procurer, consulter le site: <http://www.lesproductionsoasis.com>.

Quant au «Gîte du Curé», il est situé au 5, chemin du village, Saint-Martyrs-Canadiens, dans la MRC d'Arthabaska. Téléphone: (819) 464-0017 ou internet: <http://giteducure.com/>

NDLR: La Rivardière a publié une courte biographie de Danielle en 2009. Vol. 9 No. 1.

PROCHAIN SPECTACLE GRAND PUBLIC...

Par ailleurs, Danielle donnera un spectacle, le 1^{er} décembre prochain, à la salle municipale de Saints-Martyrs-Canadiens, à 30 minutes de Victoriaville. Pour information: 819-464-0017.

«À L'IMAGE DE PIAF»
1^{er} décembre 2012, 20h00
Saint-Martyrs-Canadiens
Coût: 25.00\$
FADOQ: 20.00\$

Benoît Rivard (053)

ÉLECTIONS 2012 AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AIFR

C'est sans surprise que l'assemblée générale du 22 septembre dernier a réélu les quatre membres dont le mandat de deux ans expirait cette année, à savoir Benoît Rivard, Henri-Paul Rivard, Jean-Robert Rivard et votre soussigné! À leur tour, les administrateurs ont choisi de nouveau Jean-Paul comme vice-président, Benoît comme directeur de publication du journal La Rivardière, Henri-Paul comme délégué hors Québec et moi-même en tant que président.

Nous acceptons avec fierté!

Guy Rivard (209)
Président

Soeur Estelle Lacoursière
«Pionnière québécoise de l'éducation relative à l'environnement»

Née en 1935, à Saint-Léon de Maskinongé, fille de Georges Aimé Lacoursière et de Marie Lamy, elle est une descendante de notre ancêtre Nicolas Rivard et de son fils François, le premier Rivard à porter le surnom de Lacoursière.

Elle enseigne d'abord dans des écoles de rang de la Mauricie puis, au début de la vingtaine, elle entre chez les Ursulines. Ces dernières l'encouragent à poursuivre des études en sciences de la nature et, en 1969, elle devient la **PREMIÈRE FEMME DU QUÉBEC À OBTENIR UNE MAÎTRISE EN SCIENCES FORESTIÈRES** à l'Université Laval. La même année, elle est embauchée par l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR), où elle sera éventuellement professeure titulaire de botanique jusqu'à sa retraite.

Pionnière, au Québec, dans l'éducation relative à l'environnement, tant à l'université que dans les écoles primaires et secondaires, elle a participé à l'élaboration de programmes, à la création de matériel pédagogique, à l'organisation d'ateliers et de classes vertes pour les jeunes tout en concevant des herbiers, arbriers et affiches qui présentent des milieux de vie à aimer et à préserver.

Auteure d'une quinzaine de publications de première importance, sa contribution à la vulgarisation scientifique est capitale. Engagée dans la promotion active du loisir scientifique auprès des jeunes, elle milite aussi en faveur du respect de l'environnement et du développement durable auprès de la population et même en milieu industriel; c'est sans doute pourquoi elle sera membre du conseil d'administration de la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour.

Ses talents de vulgarisatrice et de pédagogue lui ont valu différents prix prestigieux. À titre d'exemples: le prix ACFAS/Northern Télécom pour l'enseignement des sciences et le prix Georges-Préfontaine de l'Association des biologistes du Québec, en 1987, le prix 3M Teaching Fellowship, décerné par la Society for Teaching in Higher Education, en 1988. Elle a reçu l'Ordre national du Québec en 2001. Par ailleurs, Estelle Lacoursière est l'une des quatre personnalités du Québec à qui un arbre commémoratif est dédié au Jardin botanique de Montréal. Récemment, la ville de Trois-Rivières a inauguré, en bordure du fleuve Saint-Laurent, un parc en milieu humide qui porte son nom.

Toute sa vie, Estelle Lacoursière a misé sur la diffusion de nos connaissances de nos milieux naturels pour nous reconnecter à la nature. Honneur à cette pionnière!

PLACE AUX FEMMES



Sources : Institut Hydro-Québec et environnement et Ordre national du Québec

Benoît Rivard (053)

ASCENDANCE D'ESTELLE LACOURSIÈRE

| | | |
|-------------------------------|-------------------------------------------------------------------------|----------------------------------|
| Estelle Lacoursière | Dixième génération | |
| Georges Aimé Lacoursière | Neuvième génération 14 janvier 1930 Saint-Léon de Maskinongé | Marie Lamy |
| Aimé Lacoursière | Huitième génération 19 février 1895 Saint-Léon de Maskinongé | Philomène Sylvestre |
| Antoine Lacoursière | Septième génération 12 août 1862 Saint-Léon de Maskinongé | Sophie Paillé |
| Joseph Rivard dit Lacoursière | Sixième génération 9 janvier 1837 Saint-Léon de Maskinongé | Adélaïde Lefebvre dite Villemure |
| Alexis Rivard | Cinquième génération 2 octobre 1797 Louiseville | Rose Pichette |
| Claude Lacoursière | Quatrième génération 27 juillet 1767 Sainte-Geneviève de Batiscan | Félicité Cadot |
| Pierre Rivard dit Lacoursière | Troisième génération 9 janvier 1730 Batiscan | Marie Louise Masson |
| François Rivard | Deuxième génération 18 février 1697 Batiscan | Magdeleine Pelé |
| Nicolas Rivard | Première génération | Catherine Saint-Père |

(1) Filiation vérifiée par Réal Houle, GFA, généalogiste de l'AIFR.



Le parc Estelle-Lacoursière se trouve au pied du pont Laviolette de Trois-Rivières.



Parc éducatif en milieu humide, il fut inauguré, en septembre 2010, par la ville de Trois-Rivières.



On y profite d'espaces ensoleillés où il fait bon se recueillir. Des centaines d'arbres et d'arbustes d'une trentaine d'essences différentes y ont été plantés.

Une famille Rivard le long du Richelieu

Par Réal Houde, GFA, Généalogiste de l'AIFR

Les descendantes et les descendants de Nicolas Rivard et de Catherine Saint-Père ont la chance immense de connaître le lieu exact d'implantation de ce couple, et l'immense privilège que ce lieu soit au cœur d'une entreprise touristique et historique, et je parle ici du «Vieux Presbytère de Batiscan».

Nous savons déjà que la région maintenant nommée «Mauricie» demeure le milieu de vie, le lieu d'implantation de plusieurs familles Rivard au cours des siècles. Nous retrouvons aussi de ces familles dans les «Bois-Francs», dans la région de Québec, sur l'Île de Montréal, et un peu partout. En cette année de commémoration des 175 ans des événements de 1837 (Patriotes) dans la Vallée du Richelieu, on m'a demandé si des «Rivard» s'étaient implantés dans cette région aux alentours de cet événement central de notre histoire.

Après quelques recherches, il me fait plaisir de partager avec vous mes trouvailles, car une famille, partie de Batiscan et d'autres lieux, s'est particulièrement enracinée le long de la rivière Richelieu, dans la région de Saint-Charles-sur-Richelieu. Laissez-moi vous parler de cette famille.

De Batiscan à Saint-Pierre-les-Becquets.

Le 10 novembre 1726, à Batiscan, on assiste à l'union matrimoniale de Joseph Rivard, «fils de feu François Rivard Et de feu Magdeleine Lepelle de Cette paroisse» et de «Josette Deranlot Chateauneuf fille de Jean Deranlot Chateauneuf et de Magdeleine Trottier Son épouse de Cette paroisse»¹. Parmi les témoins, nous retrouvons: «Genevieve Lagrave veuve LacourSiere», deuxième épouse de François Rivard², «Pierre LacourSiere, d'ignace Rivard La noete et du Sieur Pierre Goin ami de Lepoux, et des Sieurs Jean Deranlot Chateauneuf Père de Lepouse, de Louis et Jean Deranlot freres de Lepouse, de Jean Lariou Beau frere de Lepouse et des Sieurs Antoine Trottier oncle de Lepouse».

Cet acte nous permet de connaître un peu mieux le prêtre, témoin principal de ce mariage: «Je SouSSigne Gervais Lefebvre pretre Docteur En Theologie Curé de cette Paroisse». Il nous permet également de connaître un peu mieux le réseau familial.

Après un premier enfant né et décédé le même jour, en 1728³, Joseph Rivard et Josette Deranlot deviennent parents de deux enfants, non jumeaux, la même année. Joseph baptisé en février 1730 à Batiscan, et âgé de «vingt quatre ans» lors de son mariage le 26 novembre 1753 à Saint-Charles-sur-Richelieu, «fils de Joseph Rivard et de Marie Joseph Deranlault», avec Françoise Fontaine, «fille de Gabriel fontaine et de defunte Marie Anne Godü aussi de Cette paroisse»⁴. Voici quelques personnes présentes à ce mariage: «Joseph Rivard père du Garçon, de Louis Rivard et d'Augustin Desranlault Ses oncles, de François Deranlault, Jean Louis Beaudry amy; et du Costé de L'épouse (mot rayé) assistée de Gabriel fontaine Son père, de Jeanbaptiste, François et Archange fontaine Ses freres et du Sieur Jean Lafon Chirurgien amy».

¹ BAnQ: acte de mariage entre Joseph Rivard et Josette Deranlot.

² BAnQ: acte de mariage entre François Rivard dit Lacoursiere, «veuf de Marie Le pelé», et Genevieve Chene dit Lagrave, le 1^{er} avril 1717 à VBatiscan.

³ Programme de recherche en démographie historique (PRDH) de l'Université de Montréal. Enfant «anonyme» né et inhumé le 13 février 1728 à Batiscan.

⁴ PRDH et BAnQ: acte de mariage entre Joseph Rivard et Françoise Fontaine.

Dans la recherche effectuée depuis quelques années à propos des «Patriotes», j'ai mis au jour l'existence du «clan Fontaine dit Bienvenue» issu, entre autres, de Gabriel Fontaine et de Marie Anne Godu. Vous pouvez vous rendre compte de cette recherche en lisant le livre que je viens de faire paraître aux Éditions de la Francophonie, et intitulé «L'improbable victoire des Patriotes en 1837». Au bas de l'acte de mariage, nous reconnaissons les noms Rivard et Deranlot, signe d'une certaine éducation.

Une fille, Marie Joseph, «née du vingt huit du mois de Novembre precedent, fille de Joseph Rivar Lacoursiere Et de Marie Joseph Deranleau Ses père Et Mere de la côte de St Pierre dépendance de cette ParoiSSe de Ste Anne», est baptisée le 22 décembre 1730 à Sainte-Anne-de-la-Pérade⁵. Le parrain se nomme «Pierre Rivard Lacourciere» et la marraine est «Marie Madeleine Rivar Lacourciere». Par cet acte, nous constatons le déplacement de cette famille vers Saint-Pierre-les-Becquets, village situé en face de Sainte-Anne-de-la-Pérade, mais c'est à Saint-Charles-sur-Richelieu, le 17 janvier 1757, que Marie Joseph Rivard, «fille de feu Joseph Rivard et de Marie Joseph Deranlault Ses père et Mere aussi de cette paroisse», se marie avec Jean Baptiste Tetro, «fils de defunt Jean Baptiste Tetrot et dangelique Benoit Ses père et mere de cette paroisse»⁶, membre de vieilles familles de cette région, même si les ancêtres Tétreau s'étaient mariés à Trois-Rivières le 9 juin 1663⁷. La cérémonie a lieu en présence de «Jean Baptiste Baudry Son oncle de charles Senet Son beaufreere et du Coté de l'Epouse de pierre charles Le Duc Son oncle, de augustin Deranlault aussi Son oncle». «Joseph Janotte», «PC leduc» et «Augustin deranlau» signent l'acte du prêtre Mercereau.

Nous constatons la présence de Pierre Charles Leduc, probablement époux de Marie Madeleine Viel⁸, apparentée à la famille Deranlot par sa mère, Marie Madeleine Trottier, épouse successive de Pierre Viel⁹ et de Jean Desranleau¹⁰.

Un quatrième enfant naît. Il est baptisé à Sainte-Anne-de-la-Pérade, le 29 juin 1732. Il s'agit de «Loüis né du dix huit dudt. Mois, fils de Joseph Rivar Lacourciere, Et, de Marie Joseph Déranlôt Chateaufneuf, Ses père, Et, Mere du bas du fief de St Pierre dependant de cette ParoiSSe Ste Anne»¹¹. Les parrain et marraine sont Louis Baril et «Genevieve Pepin de François BriSSon». Il s'agit ici, probablement, de François Michel Brisson et Marie Geneviève Pépin, habitants de la région¹². Deux autres garçons naissent par la suite (François Michel et Alexis), mais aucune postérité n'est connue de ce côté, d'après les sources consultées.

Une fille, Marie Geneviève, «née du vingt huit Janvier dernier», est baptisée à Sainte-Anne-de-la-Pérade le 3 mars 1737, «fille de Joseph Rivar Lacourciere, Et, de Marie Joseph Déranlot ses Père, Et, Mere de la portion de la Chapelle Et Paroisse de LEvrard, dépendance de cette Paroisse de Ste Anne»¹³. Elle a pour marraine Geneviève Chesne, «Veuve Rivar Lacourciere», sa grand-mère

⁵ BAnQ: acte de baptême de Marie Joseph Rivar Lacoursiere.

⁶ BAnQ: acte de mariage entre Jean Baptiste Tetrot et Marie Joseph Rivard.

⁷ BAnQ: acte de mariage entre Louis Tétreau et Nathalie Landeau (en latin).

⁸ BAnQ: acte de mariage entre Pierre Charles le Duc et Marie Magdeleine Viel, «veuve de feu Simon La Betolle de cette paroisse de Batiscan», le 22 juin 1710 à Batiscan. En complément: BAnQ: acte de mariage entre Simon La Betolle et Marie Magdeleine Viel, «fille de Pierre Viel et de Marie Magdeleine Trottier, de cette Paroisse de Batiscan», le 8 janvier 1705 à Batiscan.

⁹ BAnQ: acte de mariage entre Pierre Viel et Marie Magdeleine Trothier, le 18 janvier 1687 à Batiscan.

¹⁰ BAnQ: acte de mariage entre Jean Desranlot et Magdeleine Trothier, «Veuve de Pierre Vielle», le 21 août 1698, à Batiscan.

¹¹ BAnQ: acte de baptême de Loüis Rivar Lacourciere.

¹² JETTÉ, René et le Programme de recherche en démographie historique (PRDH), Dictionnaire généalogique des familles du Québec, des origines à 1730. Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1938, p. 174.

¹³ BAnQ: acte de baptême de Marie Genevieve Rivar Lacourciere.

paternelle. Elle aussi s'enracine dans la vallée du Richelieu. Le premier mars 1756, à Saint-Charles-sur-Richelieu, «Marie Genevieve Rivard LaCoursiere fille de defunt Joseph Rivard et de Marie Joseph Deranlout Ses père et mere demeurant en Cette paroisse», convole en justes noces avec Joseph Bousquet, «fils de Jean Bapt. Bousquet et de Defunte Marguerite Provôt Ses père et mere de ladit. Paroisse de St.Denis». L'événement a lieu en présence de plusieurs témoins dont ses frères, Alexis et Baptiste Rivard.

Malheureusement, Marie Geneviève Rivard «ditte Lacoursière femme de Joseph Bousquet decedée d'hier agée de vingt deux ans après Setre Confessée», est inhumée dans le cimetière de la paroisse Saint-Antoine-sur-Richelieu, en présence de Joseph Archambault et Guillaume Laberge, le 13 novembre 1760¹⁴, après avoir donné naissance à un enfant (décédé). Joseph Bousquet, «veuf de Marie geneviève Rivard de La paroisse St.Antoine», se marie avec Marie Judith Messier, «fille de feu François Messier et de Marie Joseph Guion de cette paroisse», le 6 juillet 1761 à Saint-Denis-sur-Richelieu¹⁵. En se mariant avec Judith Messier, Joseph Bousquet entre dans une ancienne famille seigneuriale de la région de Varennes, apparentée à la famille LeMoynes¹⁶.

Deux autres enfants verront le jour mais ils seront enterrés presque aussitôt, à Saint-Pierre les Becquets¹⁷.

À Sainte-Anne-de-la-Pérade, le 7 juillet 1741, on assiste au baptême de «Jean Baptiste né du même jour, fils de Joseph Rivar Lacourcière Et de Marie Joseph Déranlot Chateaufort, ses père Et mère, de la Paroisse de St Pierre de L'Evrard». Les parrain et marraine ont été Jean Baptiste Tellier et «Marie Catherine Courteau du Sr. Pierre BriSSon»¹⁸. C'est à Saint-Charles-sur-Richelieu que nous retrouvons la trace de Jean Baptiste Rivard, «fils de defunt Joseph Rivard et de Marie Joseph deranlot», lors de la cérémonie de mariage l'unissant à «Marie pelagi Chanion fille de François Chanion et de defunte Marie pelagi Bousquet», le 10 novembre 1766¹⁹. Augustin Deranlot, Pierre Chicoine, François Chanion, Joseph Chicoine et Basile Rivard figurent parmi les témoins de cet événement.

La famille Rivard-Deranlot demeure encore à Saint-Pierre-les-Becquets en 1743 car c'est à cet endroit qu'est baptisée, le 20 mars, Marie Magdelaine Rivard dit Lacourcière, «fille de Joseph Rivard dit lacourcière et de Marie Joseph Deranlot mariés ensemble habitant de cette paroisse»²⁰. Le parrain: «Sieur Antoine Lacourcière dit Rivard habitant de Batiscau». La marraine: «Marie Magdelaine deranlot fille de Jean deranlot aussi habitant de Batiscau».

Quatre garçons naissent par la suite, mais seulement trois se rendent à l'âge adulte et se marient, à trois endroits.

¹⁴ BAnQ: acte de sépulture de Marie Genevieve Rivard.

¹⁵ BAnQ: acte de mariage entre Joseph Bousquet et Marie Judith Messier.

¹⁶ BAnQ: acte de mariage entre François Messier, «fils du Sr François messie Seigneur de St Michel, et de Marie Anne Villeneuve», et Marie Joseph Guion, «fille d'ignace Guion et de Marie Louise Guillet», le 22 janvier 1731 à Varennes. BAnQ: acte de mariage entre François Michel Messier, «fils de Michel MeSSier Seigneur de St Michel Et d'Anne le Moynes», et Marie Anne Amiot, «fille de feu Jean Baptiste Amiot & Genevieve Guion de Rouvrai», le 10 février 1706 à Varennes. BAnQ: acte de mariage entre Michel Messier et Anne Le Moynes, le 25 février 1658 à Montréal, en présence de «MeSSire Paul de Chaumedeys ESCuyer Sieur de Maisonneuve Gouverneur de l'Isle de Montreal de Jaques MeSSier Oncle dud. de Jaques et Charles Et Jeanne le Moynes freres et Soeur de Lad.»

¹⁷ BAnQ: acte de baptêmes et de sépultures de Marie Élisabeth Rivard (1738) et d'Anonyme Rivard.

¹⁸ BAnQ: acte de baptême de Jean Baptiste Rivar Lacourcière.

¹⁹ BAnQ: acte de mariage entre Jean Baptiste Rivard et Marie Pelagi Chanion.

²⁰ BAnQ: acte de baptême de Magdelaine Rivard dit Lacourcière.

À Rivière-Ouelle, le 18 août 1788, il y a une cérémonie nuptiale unissant «Basile natif de St Pierre les Becquets... fils de feu Joseph Rivard dit lacourcière et de Marie Josette Duranlot» et Marie Françoise Bérubé, «Veuve de feu Augustin Lavoie». Le mariage a lieu en présence «d'hipolite roy ami et de Sebastien ouellet, de pierre, Sebastien et andré ouellet amis de LEpoux et de louis alexandre Cousin Germain, augustin, joseph, Jean Roch Lavoie fils de la mariée»²¹. Et c'est à cet endroit, où il s'était enraciné, qu'il repose pour l'éternité, inhumé à Rivière-Ouelle le 28 avril 1792²².

Le déménagement à Saint-Charles-sur-Richelieu.

La famille Rivard semble arriver à Saint-Charles-sur-Richelieu vers 1746 car c'est à cet endroit qu'est baptisé, le 4 septembre de cette année, «Augustin né de ce Matin du Legitime Mariage de joseph Rivard Et de Marie joseph Deranlau»²³. Les parrain et marraine sont Augustin Deranlau et Marie Anne Gipoulou. Augustin Rivard, «fils de defunt joseph rivard et de Marie joSeph deranleau», se marie dans sa paroisse natale le 15 octobre 1770 avec Geneviève Touche, en présence de «baptiste tétro, augustin chateaneuf» et plusieurs autres personnes²⁴. Notez que le surnom «Lacousière» n'apparaît pas dans les documents relatifs à ce fils.

Le 25 janvier 1748, toujours à Saint-Charles-sur-Richelieu, on assiste au baptême de Pierre Rivard, «né de ce Matin du légitime Mariage de joseph Rivard dit lacoursière Et de Marie joseph Deranlau dite Chateaneuf»²⁵. Le parrain fait partie d'une vieille famille de la région: «Pierre jeannot dit la chapelle». La marraine se nomme «Marie Madeleine Vielle». C'est à Boucherville que Pierre Rivard, «fils de défunt joseph Rivard et de Marie joseph Deranlau Ses père et mere de la paroisse de St Charles Riviere de Chambly», se marie avec Marie Clémence Bacanal, le premier octobre 1770²⁶. Marie Joseph Deranlaut, Joseph Lachapelle et d'autres personnes signent cet acte de mariage.

Deux derniers enfants verront le jour momentanément. Un enfant reçoit le prénom François Amable lors de son baptême à Saint-Charles-sur-Richelieu le 2 avril 1749, et a pour marraine «Marie Catherine Guion dite Dutilly»²⁷, mais il est inhumé dix-huit mois plus tard, la même année que l'autre enfant (anonyme), soit en 1750²⁸.

Oui, des Rivard se sont installés dans la Vallée du Richelieu. Ils se sont même alliés à des familles pionnières de cette région.

Il est toujours intéressant de constater l'éparpillement d'un patronyme, tel le pollen d'une fleur. En parcourant les registres, je me rends compte de la nécessité de créer des alliances ailleurs que dans son propre réseau familial. C'est ce qu'a fait le couple formé de Joseph Rivard dit Lacoursière et Marie Joseph Deranlot. Nous retrouvons peu de cas de mariages consanguins dans cette filiation, et c'est tant mieux.

Nous poursuivons la recherche.

Réal Houde, GFA, Généalogiste officiel de l'AIFR
www.realhoude.com Dimanche 5 août

²¹ BAnQ: acte de mariage entre Basile Rivard et Marie Françoise Bérubé.

²² BAnQ: acte de sépulture de Bazil Rivard.

²³ BAnQ: acte de baptême d'Augustin Rivard.

²⁴ BAnQ: acte de mariage entre Augustin Rivard et Geneviève Touche.

²⁵ BAnQ: acte de baptême de Pierre Rivard dit Lacoursière.

²⁶ BAnQ: acte de mariage entre Pierre Rivard et Marie Clémence Bacanal.

²⁷ BAnQ: acte de baptême de François Amable Rivard dit Lacoursière.

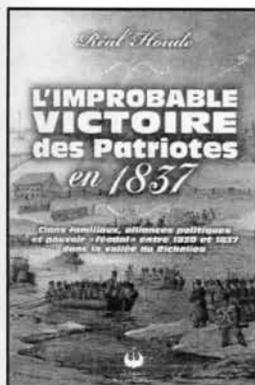
²⁸ BAnQ: acte de sépulture de François Amable Rivard dit Lacoursière. PRDH.



Coup de chapeau à ... Réal Houde

Généalogiste et auteur d'un livre sur les patriotes de 1837.

Le lancement du livre de notre cousin Réal Houde, membre et généalogiste officiel de l'AIFR, descendant de Nicolas Rivard, a eu lieu, le 9 septembre dernier, à l'ancienne Gare de St-Bruno. Intitulé «L'improbable victoire des Patriotes en 1837», cet essai généalogique et historique nous présente «clans familiaux, alliances politiques et pouvoir féodal entre 1830 et 1837 dans la Vallée du Richelieu».



Résultat d'un travail de plus de 3 ans de recherches et d'écriture, ce livre jette un regard inédit sur les événements patriotiques qui se sont déroulés entre 1830 et 1837 dans la vallée du Richelieu. Les liens familiaux ont-ils eu une influence sur le cours de l'histoire des Patriotes? Sans l'appui des clans seigneuriaux, les Patriotes pouvaient-ils réellement gagner? L'Histoire appartient-elle aux personnes et aux groupes qui ont les moyens de la faire connaître, de la perpétuer? Dans la genèse de notre démocratie, était-ce réellement possible d'amalgamer un système parlementaire basé sur la représentation de la population au système seigneurial existant? (Argumentaire de l'éditeur auprès des libraires).

L'auteur a puisé dans les archives et chez les auteurs les preuves de son raisonnement, les assises de son exposé.

Un livre à lire en cet automne 2012, 175 ans après les événements de 1837; disponible dans toutes les bonnes librairies au coût de 25.00\$.

Renseignements par internet :

<http://www.editionsfrancophonie.com/details.cfm?id=403>

NDLR : La Rivardièrre a publié une biographie de Réal en 2012, Vol.12, No.1.

Il est aussi auteur-compositeur-interprète et l'on trouvera le texte de ses chansons, dont celui sur notre ancêtre Nicolas, sur le site: <http://www.realhoude.com/> .



Le dimanche 28 octobre dernier avait lieu, à Montréal, le 2^e salon des auteurs en généalogie et en histoire de la Société généalogique canadienne-française. Réal Houde y avait son stand où, tout en présentant son nouveau livre, il informait les nombreux visiteurs des activités des deux associations de famille auxquelles il appartient – les Houde-Boucher et les Rivard. Il distribua aussi des exemplaires de leur Journal respectif – Le Manousien et La Rivardièrre.

Benoît Rivard (053)

Maryse et Réal Houde, Benoît Rivard et notre président Guy Rivard. Il ne faut pas oublier celui qui est derrière la caméra, notre secrétaire Jean-Marie Rivard.

À la mémoire de Jean-Guy Loranger (1938 – 2012)



À Montréal, le 25 septembre 2012, à l'âge de 74 ans, est décédé M. Jean-Guy Loranger, professeur retraité et chercheur au département de sciences économiques (1966-2001) de l'Université de Montréal. Son départ laisse un vide immense parmi ses proches. Il laisse dans le deuil son épouse Susan, ses enfants Martin (Dominique) et Mylène, et ses petits-enfants Sarah et Simon. Il laisse aussi dans le deuil ses frères, Vital et Yvon, et leurs familles, les enfants de Susan, Margaret et William, ainsi que plusieurs parents et collègues.

Jean-Guy a été membre du conseil d'administration de notre Association d'août 2006 à juillet 2007 et président par intérim de janvier à juillet 2007.

LES FILLES DU ROY

En 2013, plusieurs Sociétés d'histoire, Associations de familles et autres passionnés de généalogie organisent diverses célébrations pour commémorer le 350^e anniversaire de l'arrivée du premier groupe de 36 Filles du Roy qui, immigrantes volontaires, sont venues rétablir l'équilibre démographique en Nouvelle-France.

Rappelons-nous qu'à cette époque, à Ville-Marie (Montréal), on recensait une centaine d'hommes pour une vingtaine de femmes dont certaines étaient de chastes religieuses!

Nous savons que 774 femmes dans la jeune vingtaine sont venues ici, entre 1663 et 1673, suite à une décision du Roy de France; orphelines pour la plupart, leur établissement procura alors une croissance vitale à nos «Arpents de neige».

Voici le programme préliminaire de ces célébrations:

| | |
|--------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| MARS À MAI: | Conférences et exposition à la Maison St-Gabriel à Montréal. |
| JUIN | |
| 3 juin: | Départ pour la France des jumelées Québécoises et Françaises des 36 filles du Roy venues en 1663; |
| 6 au 15 juin: | Réception à la Salpêtrière à Paris (d'où sont parties 50% des filles du Roy), tournée à Rouen et Dieppe, arrêts à Caen, au Perche et au Poitou; |
| 16 juin: | Embarquement et départ des filles sur le voilier «La Recouvrance». |
| AOÛT | |
| 7 au 11 août: | Fêtes de la Nouvelle-France à Québec et arrivée du voilier; |
| 23 et 24 août: | Kiosques à Pointe-à-Callière; |
| 30 août: | Lancement d'un volume comprenant les biographies des 78 Filles qui s'établirent à Batiscan, Champlain et Ste-Anne (Vieux Presbytère de Batiscan); |
| 29 au 31 août: | Site du Presbytère disponible pour les Associations de familles. |
| NDLR: | Dans notre numéro du printemps 2013, nous publierons un dossier complet sur ce chapitre important de notre histoire. |

Les écoles de rang

par Jeanne d'Arc Lanouette (227)

On m'a demandé d'écrire sur les écoles de rang. Je n'ai pas une très longue expérience sur le sujet bien que j'en aie fréquenté une de la première à la septième année du primaire, de 1946 à 1953. J'y ai aussi enseigné, mais seulement un an en 1958-1959. Tout ceci au Témiscamingue. Je sais que les conditions étaient similaires en Abitibi mais je ne sais pas comment ça se passait dans les autres régions.



L'école du 5^e rang à Notre-Dame-du-Nord, qu'ont fréquentée Jeanne d'Arc Lanouette et ses soeurs, et où enseignait Rachel Rivard. (Photo prise en juin 1949)

Pour écrire ce texte, j'ai abondamment puisé dans le livre de Marc Charron: Le syndicalisme

enseignant dans le Nord-Ouest Québécois, édité par le STENOQ en 1987. Toutes les citations viennent de ce volume entre les pages 30 et 40.

Au début de la colonisation de notre région, à partir des années 1900, les écoles de rang assurent l'enseignement primaire jusqu'à la 4^e année. Notre père nous racontait que, dans certains cas, quelques élèves plus intéressés pouvaient continuer à fréquenter l'école après la 4^e pour parfaire leurs connaissances tout en aidant l'enseignante auprès des plus jeunes, ce qu'avait fait notre père. En 1923, le cours primaire est porté à 6 ans puis à 7 ans en 1937. Les classes comptaient généralement autour d'une vingtaine d'élèves mais parfois jusqu'à quarante (40) enfants, selon le nombre de ceux-ci dans les familles situées sur le territoire couvert par l'école.

Très souvent, les enseignantes étaient de toute jeunes filles guère plus âgées que certains de leurs élèves. À ma première année d'enseignement, je venais d'avoir 18 ans et j'avais un élève de 17 ans! Pour sa défense, je dirais qu'il n'était pas le plus indiscipliné! D'autres, de quelques années plus jeunes, l'étaient davantage.

Il arrivait parfois qu'une enseignante marie, quelques années plus tard, un de ses anciens élèves. L'histoire d'Émilie Bordeleau, dans «Les Filles de Caleb», n'est pas si farfelue qu'on pourrait le croire; je connais plusieurs cas de ce genre.

Il n'y avait que peu ou pas d'enseignants masculins dans les écoles de rang. On réservait à ces messieurs des classes de garçons dans les écoles de village. D'ailleurs les enseignants masculins étaient très peu nombreux au primaire et c'est encore ainsi de nos jours, exception faite des professeurs d'éducation physique...

«Avant les années soixante, la scolarité exigée pour pouvoir enseigner porta souvent à confusion. L'obtention du diplôme ne faisant pas l'objet de normes strictes, toute personne pouvait obtenir l'autorisation d'enseigner. Il suffisait souvent d'avoir complété les sept premières années du primaire. Cette situation fut largement exploitée par les commissions scolaires locales qui y trouvèrent des

solutions à leurs problèmes respectifs... Le faible salaire versé aux institutrices non diplômées en faisait un personnel recherché par les commissions scolaires les plus pauvres... Ceci avait pour effet de maintenir le niveau salarial à son plus bas, tout en augmentant les sentiments de frustration et d'insécurité chez celles dont la valeur des diplômes était supérieure.» D'autant plus que les professeurs masculins avaient droit à un salaire d'au moins le double de celui des enseignantes féminines. Même si je possédais un brevet d'enseignement, mon salaire le plus élevé au cours de mes six premières années d'enseignement fut de mille (\$1000) dollars par année. Et cela, même si un décret gouvernemental de 1959 fixait le minimum à mille cinq cents (\$1500) dollars par année!

«Pour espérer obtenir un poste, l'institutrice doit rencontrer certains critères: détenir un brevet ou une autorisation d'enseignement, présenter un certificat de moralité signé par le curé de la paroisse, un certificat médical attestant que l'on n'est atteint d'aucune infirmité rendant impropre à l'enseignement, ainsi qu'un certificat de radiographie pulmonaire». (NDLR: À cette époque, on craignait beaucoup la tuberculose, maladie contagieuse dont souffraient plusieurs personnes).

«Sur le formulaire d'engagement l'institutrice s'engage à

- exercer la surveillance des élèves qui fréquentent l'école; (Elle n'a aucun répit entre l'arrivée des enfants le matin et leur départ à seize heures, plusieurs enfants dînant à l'école);
- enseigner toutes les matières exigées par le programme;
- se servir seulement des livres dûment approuvés; (souvent peu nombreux)
- remplir les formulaires fournis par le département de l'Instruction publique, l'inspecteur d'école ou les commissaires;
- tenir les registres de l'école;
- garder et conserver les archives de l'école ainsi que les travaux des élèves;
- veiller à ce que les classes soient propres et en ordre et ne pas s'en servir à d'autres usages sans permission.»

À mon retour au travail en 1967 après quelques années aux études, j'ai signé ce même contrat même si j'enseignais dans une ville; je l'ai conservé!

Ce contrat peut être résilié et l'enseignante renvoyée en tout temps si l'une des clauses n'est pas respectée. L'enseignante est étroitement surveillée par le commissaire de son rang, les parents de ses élèves et les gens des alentours. Il en faut souvent très peu pour qu'un rapport soit déposé contre elle auprès de la commission scolaire ou de l'inspecteur; par exemple, aller passer la soirée dans une famille du voisinage où il y a des garçons de son âge.

On rencontre dans les écoles de rang des conditions de travail très pénibles. Les écoles ne sont pas confortables. Elles se composent d'une salle de classe, d'une chambrette, d'une cuisinette et de toilettes sèches. L'eau courante n'existe pas dans ces écoles; l'enseignante doit aller la puiser au puits dans la cour arrière ou, plus souvent, aller la chercher chez le plus proche voisin. Inutile de dire qu'il ne faut pas la gaspiller et que les conditions d'hygiène de ce temps-là ne seraient pas acceptées de nos jours.

Les écoles ne sont pas isolées contre le froid et l'institutrice doit s'occuper du chauffage au bois pour son école, ce qui veut dire entretenir le feu durant la nuit pendant la saison froide pour s'assurer que l'école soit confortable à l'arrivée des élèves le matin. Si elle est chanceuse et que sa commission scolaire est plus riche, elle recevra une certaine quantité de charbon à utiliser parcimonieusement lors des nuits de plus grand froid. Elle doit aussi s'occuper quotidiennement de l'entretien et de la propreté de la classe tel que stipulé à son contrat. Pour toutes ces tâches matérielles, l'enseignante peut et doit se faire aider par ses élèves, sinon elle n'y arriverait pas.

Éloignée du village et le plus souvent de sa famille, l'institutrice est souvent isolée. Il lui est interdit de recevoir des visiteurs à l'exception de ses parents, de l'inspecteur d'école, du curé et du commissaire chargé de son école. Sur semaine, sa vie sociale est très restreinte. Cependant, le plus souvent, elle peut compter sur le soutien de ses voisins immédiats en cas de problème. Comme elle retourne habituellement dans sa famille en fin de semaine, sa vie sociale s'enrichit à ce moment.

«Le travail scolaire est rendu très difficile en raison des classes à niveaux multiples... Le programme scolaire comprend les matières de base, soit le français, les mathématiques et la religion auxquelles s'ajoutent des notions d'histoire, de géographie, d'hygiène et de bienséance.» Et le dessin, le vendredi après-midi, si le programme de la semaine est complété. «Le contenu des programmes étant différent pour chacun des niveaux, cela représente autant de préparations, d'examens et de corrections.» La titulaire doit être très attentive car il est très facile de négliger un élève s'il est seul à son niveau, surtout s'il est très réservé. Là encore, l'enseignante doit parfois solliciter le soutien des plus avancés ou des plus rapides pour aider les plus jeunes. Un autre problème rencontré vient du fait que certains enfants redoublent souvent à cause de leurs nombreuses absences pour aider aux travaux de la ferme. Il n'est pas rare de voir des garçons de 16 ou 17 ans dans une école de rang. Cette situation fait en sorte qu'il est souvent difficile d'assurer la discipline, les plus vieux, pas toujours intéressés, refusant d'obéir à une enseignante à peine plus vieille qu'eux et entraînant les plus influençables dans leur sillage.

L'institutrice doit également préparer les élèves à la venue mensuelle du curé et à celle de l'inspecteur d'école qui vient habituellement deux fois par année. «Malgré cette lourde tâche et dépendamment des moyens de transport mis à sa disposition, elle se joint parfois aux religieuses de l'école du village pour participer à la chorale ou organiser des fêtes religieuses et laïques... Selon ses disponibilités, elle fait aussi partie de l'une ou l'autre des organisations paroissiales.»

«Placées dans des conditions déplorables et mal payées, les institutrices d'écoles de rang ne demeuraient guère plus de cinq ans dans la profession. Parfois on abandonne après un ou deux ans d'enseignement. Il s'agit le plus souvent de jeunes filles de 17 ou 18 ans qui, à cause de la lourdeur de la tâche, se voient privées de toute vie familiale et sociale. Pour certaines d'entre elles, le mariage devient l'unique moyen de s'en sortir.» D'ailleurs le mariage devient à cette époque la principale cause de non-réengagement ou de congédiment. Une personne mariée peut être engagée à l'occasion si la commission



Dans les années 1940, il y a plus de 4000 écoles de rang au Québec.

scolaire ne trouve personne d'autre. Mais pas question de garder à l'emploi une femme enceinte. Dès que la grossesse devient apparente, elle doit démissionner.



Classe de Rachel Rivard, à l'école du rang 5 de Notre-Dame-du-Nord. L'auteure de ces lignes, Jeanne d'Arc Lanouette, est la 3^e enfant de la 2^e rangée, sa soeur Anne-Marie est à sa gauche et Louise est devant cette dernière.

Mais presque chaque localité possède une «perle non réclamée» (célibataire) qui témoigne d'une vraie vocation pour ce travail et s'y consacre tant et aussi longtemps que sa santé le lui permet. Je pourrais en nommer plusieurs mais je m'arrête à celle de Notre-Dame-du-Nord puisqu'elle est de notre lignée. Il s'agit de Mlle Rachel Rivard, fille d'Oliva Rivard et d'Arlina Rivard. Elle a enseigné pendant trente-six (36) ans dans les écoles de la localité dont seize (16) dans les écoles de rang. Elle fut très appréciée de ses élèves et de toute la population. Pour beaucoup d'entre nous, elle était «Ma Tante Chel», surnom donné par ses très nombreux neveux et nièces de qui elle était très proche et repris par plusieurs qui n'avaient aucun lien familial

avec elle mais de solides liens affectifs. Toute sa vie, elle a été très impliquée dans plusieurs activités et associations de la paroisse. Elle était considérée comme une des «sages» de chez nous, un pilier important. On se référait à elle dans bien des cas pour obtenir de bons conseils. Mais avant de parvenir à une telle notoriété, elle a dû faire ses preuves, comme toutes les autres, afin de gagner la confiance des gens.

Il existe encore dans certaines petites localités des classes à degrés multiples. Mais ces classes sont beaucoup moins nombreuses que dans le temps, regroupant tout au plus trois degrés. Les enseignantes reçoivent davantage de soutien. Elles possèdent aussi du matériel qui permet de faire de l'enseignement individualisé. Ce travail est donc très différent de celui d'une enseignante d'une école de rang des années '40 ou '50.

Voilà ce que je peux dire sur le sujet. J'espère que ça rappellera de bons souvenirs à ceux qui ont vécu cette période et sera instructif pour les autres.

NDLR : SAVIEZ-VOUS QUE...

... Une manche trop courte, un col ouvert, un écart de langage ou un goût trop affiché pour la danse au village, un rien suffisait à jeter des doutes sur la capacité de la maîtresse à conduire convenablement sa classe... Et les commérages parvenaient vite au confessionnal!

... La plus grande fête de l'année, à l'école, était la Ste-Catherine, le 25 novembre. La maîtresse faisait parfois cuire elle-même la tire et l'étirait.

... Pendant plus de 150 ans, les écoles de rang, de la première à la septième année, ont permis aux enfants de la campagne d'obtenir les connaissances nécessaires en français et autres matières.

... Dans La Presse du 27 octobre dernier, on lira avec intérêt « Une école de rang version 2.0 ». Au Lac-Édouard, petit village de 175 résidents permanents, Mme Rollande Lecours fait la classe à 7 élèves de la 1^{ère} à la 4^{ème} année qui disposent tous d'une tablette numérique!

Marcelle Barthe
« Première femme annonceur à la radio au Canada »

Née le 26 septembre 1904 à Ottawa, elle est la fille de Marie-Louise Dufresne/Rivard et de Georges-Antoine-René Barthe, petite-fille de Georges-Isidore Barthe¹ et sœur de Bernard Barthe².

Comédienne et écrivaine elle est devenue, en 1938, la première annonceur à la Société-Radio-Canada où elle a mené une brillante carrière, notamment à titre de réalisatrice et commentatrice. Poète dans l'âme, elle est aussi l'auteure de plusieurs textes de sa création.

Après avoir étudié avec grand succès à l'École de musique et d'élocution d'Ottawa. Comédienne de talent et cofondatrice de la société dramatique La Rampe en 1929, elle interprète également des rôles en anglais à la radio et pour l'Ottawa Drama League.

C'est en 1933 qu'elle fait ses débuts à la radio à la station CKCH de Hull où elle dirige, à titre bénévole, une série d'émissions destinées aux enfants. Sous le pseudonyme de Françoise, elle crée une émission quotidienne (à l'époque, on appelait ça un programme) intitulée «Pour vous mesdames».

Lorsqu'elle passe une audition, en 1938, au réseau anglais de la Société Radio-Canada, elle est embauchée immédiatement. Première femme à occuper un poste d'annonceur à la radio d'État, sa voix chaude et joviale a raison de la méfiance initiale de quelques auditrices qui, plus habituées à des voix masculines, vont même jusqu'à s'en plaindre par écrit! La même année, elle passe au réseau français à Montréal.

En 1939, l'équipe d'annonceurs qui accompagnait le roi et la reine d'Angleterre dans leurs voyages à travers le Canada ne comptait qu'une seule femme, Marcelle Barthe. Par la suite, dans le cadre de reportages spéciaux, Marcelle Barthe a fait plusieurs voyages en Europe. Grâce à sa facilité à s'exprimer en anglais, en italien et en espagnol, elle a pu, sans l'aide d'interprètes, interviewer un grand nombre de personnalités internationales, ce qui conférait un style très personnel à ces rencontres.

Lors de la venue, à Montréal, d'une journaliste qui lui demandait quelles étaient ses ambitions, la jeune femme répondit: «C'est d'avoir un jour mon propre programme». C'est ainsi que naquit, sur les ondes de Radio-Canada, «son programme», Lettre à une Canadienne; Marcelle Barthe venait de franchir la distance entre le rêve et la réalité! Grâce au dynamisme et à la philosophie du bonheur de son animatrice, cette émission quotidienne retransmise sur tout le réseau français allait connaître un grand succès, et cela pendant 12 ans.

PLACE AUX FEMMES



1) Georges-Isidore Barthe : (1834-1900) : Avocat, rédacteur et homme politique fédéral et municipal du Québec.
2) Bernard Barthe : (1910-____) : Militaire.



Devant le micro de Radio-Canada, du lundi au vendredi, Marcelle Barthe lit ses lettres aux auditrices. Elle avoue trouver l'inspiration de son message quotidien dans tout ce qu'elle voit, ce qu'elle pense et aussi... dans le dictionnaire.

Marcelle Barthe choisissait ses invités dans les milieux les plus divers: politique, théâtre, musique, peinture, histoire, haute couture. Parmi les personnalités internationales entendues à «Lettre à une Canadienne», qu'il suffise de mentionner mesdames Tchang Kai-Chek, Franklin D. Roosevelt et la femme de l'académicien français Georges Duhamel.

Marcelle Barthe terminait chacune de ses émissions en invitant ses auditrices et ses auditeurs à sourire, tout en leur proposant une de ses recettes: «Penser aux autres». Elle était convaincue des effets bénéfiques de l'oubli de soi, qui est le commencement de la sagesse et du bonheur.

Elle écrit et adapte des pièces de théâtre en français et en anglais pour la télévision et anime plusieurs émissions musicales de grande envergure. Elle compte parmi ses collègues des gens aussi renommés que Thérèse Casgrain et Henri Bergeron.

Marcelle Barthe s'éteint, le 24 novembre 1964, à Montréal. En 1988, la Ville de Montréal donne le nom de Marcelle-Barthe à un parc du secteur Ville-Marie.

SOURCE : Collection : Femmes de vision, AEFO

Voix, visages et légendes / Radio-Canada 1936-1986, auteures : Raymonde Bergeron et Marcelle Ouellette.

Ascendance de Marcelle Barthe

Neuvième génération

Marcelle Barthe

Huitième génération

27 avril 1897, Trois-Rivières

Marie Louise Dufresne

Georges René Barthe

Septième génération

28 novembre 1865, Yamachiche

Georges Bailey Rivard Dufresne

Marie Louise Héroux

Sixième génération

12 février 1833, Ste-Anne-de-la-Pérade

Frédéric Rivard Dufresne

Julie Baily

Cinquième génération

21 avril 1806, Trois-Rivières

Frédéric Rivard dit Dufrêne

Marie Marthe Moreau

Quatrième génération

10 juillet 1769, Yamachiche

Michel Rivar

Anasthasie Commeau

Troisième génération

10 novembre 1732, Champlain

Joseph Rivard

Marie Toutan

Deuxième génération

3 février 1682, Champlain

Julien Rivard

Élisabeth Thunai

Première génération

Nicolas Rivard

Catherine Saint-Père

Parc Marcelle-Barthe ...



... entre les rues Wolfe
et Montcalm,
Arrondissement Ville-Marie,
Montréal

Le Moulin Michel, un retour aux sources



La pittoresque terrasse offre le décor chaleureux des vieilles pierres du moulin et du boisé environnant!

Samedi, le 22 septembre dernier, la nature automnale fit soudainement un large sourire ensoleillé aux 28 membres réunis, en assemblée générale, à Bécancour, sur la rive sud du St-Laurent.

À la pittoresque terrasse du moulin, les délicieuses crêpes de sarrasin fortifiaient à merveille la cordialité de notre rassemblement. En cinq ans, c'était la deuxième présence de notre Association sur ce lot de terre patrimonial: «un retour aux sources».

Lors de notre première visite, notre Association avait offert un encadrement commémoratif avec pour motif le blason de notre Association; celui-ci veille toujours dans le salon de l'entrée principale du lieu.

La maxime de notre président-fondateur Jim Rivard, y demeure pleine de sens :

Sans hier, le présent et l'avenir ne valent rien.

Bref historique du moulin extrait de leur site.

Au total, onze générations de meuniers se sont succédé au Moulin Michel, parfois de père en fils. Le premier meunier (et par le fait même le bâtisseur du premier moulin) fut

François Rivard dit Lavigne

Il revint à Joseph-Gaspard Chaussegros de Léry de reconstruire le moulin actuel, en très belles pierres vers 1783. Mais la famille Grindler fut l'une des plus importantes comme propriétaire de ce moulin; elle nous donna d'ailleurs les premiers propriétaires du moulin suite à l'abolition du régime seigneurial en 1854.

Les Grindler y ont travaillé et occupé les lieux pendant 71 ans! Parmi les autres familles importantes, mentionnons les Lebœuf et finalement, monsieur Alfred Michel, le dernier propriétaire du moulin de 1937 à 1985. C'est en son honneur que le moulin porte son nom.

Notre assemblée générale fut enrichie d'une allocution de Réal Houde, notre généalogiste attiré, allocution ayant pour titre: «Les joies et les misères d'un généalogiste». Ses réflexions portèrent aussi sur les grands défis actuels des Associations de familles (recrutement, organisation, etc.).

Notre province compte 165 associations de familles réunies dans «La Fédération des familles souches du Québec», la FFSQ. La généalogie est le principal motif de leur existence, mais, depuis près de cinq ans, tous ces regroupements accusent une perte alarmante de membres, et ce, sans renouvellement significatif.

Et pourtant, le Québec possède une chance unique au monde, celle d'avoir les copies des registres paroissiaux des naissances, des mariages et des sépultures, ces documents de notre histoire par ailleurs supportés par les actes notariés. Ces documents ont été sauvegardés et préservés, entre autres, en raison de l'absence de guerres significatives sur notre territoire.

Au cours de ses recherches, Réal constate habituellement que, malgré sa maturité d'âge, il est parmi les plus jeunes adeptes qui fréquentent le Centre d'archives de Montréal de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ) et les autres centres spécialisés en généalogie, où l'on peut consulter cette riche documentation.

Les moins de cinquante ans sont souvent absents de ces espaces de recherches.

Les raisons pouvant expliquer cette perte d'intérêt apparente pour l'histoire et les liens ancestraux de nos familles sont sûrement multiples: par exemple, faut-il croire que la pauvreté maintes fois décriée de l'enseignement de l'histoire au Québec en soit responsable? Se pourrait-il que la perte graduelle de l'attachement aux liens familiaux y contribue?



(1)

Les méthodes utilisées à date pour rectifier cette tendance demeurent inefficaces!

C'est bien là notre défi! (Un sujet sérieux de pérennité)

Après notre Assemblée générale annuelle, Réal s'accompagna à la guitare et agrémenta cette rencontre par un extrait de sa composition: «Nicolas Rivard» qu'on pourra réentendre à loisir sur son disque CD «Le présent du temps».

Jean-Marie Rivard, secrétaire (240)



(2)



(3)



(4)



(5)

- (1) Réal Houle, interprète sa chanson sur notre ancêtre Nicolas Rivard.
- (2) Madame Alice Beaumier, épouse de feu Maurice Loranger, et madame Marie-Ange Richard, mère de Benoît Rivard, notre directeur de publication; Mme Beaumier a atteint l'âge vénérable de 97 ans!
- (3) Au moment du rapport de notre CA: Jean-Marie Rivard, secrétaire-registraire, Guy Rivard, président, et Jean-Paul Rivard, vice-président.
- (4) Discours de bienvenue de notre président Guy Rivard.
- (5) Lors de cette magnifique journée de fin d'été, le repas a pu être dégusté à l'extérieur.



JEAN-MARIE RIVARD
Maître verrier - Stained glass expert

CONCEPTION
RÉALISATION
RESTAURATION
DE
VITRAUX
ET DE
LAMPES



DESIGN
CREATING
RESTORATION
of
STAINED GLASS
AND
LAMP-SHADE

Méthode traditionnelle
Technique TIFFANY

Classic design
TIFFANY technic

12 735, Ave JEAN-NOLLET Montréal QC. H1E 2C5
Tél.: (514) 648-2515 jmrivard@videotron.ca

RÉAL HOUDE
PASCAL FATHOUK 5714 0210 JEAN-MARIE RIVARD

*Le présent
du temps*

*Une expérience musicale
et historique*

www.realhoude.com

VOTRE LIGNÉE
COMPRENANT TOUS VOS ANCÊTRES
DEPUIS NICOLAS ET / OU ROBERT RIVARD!

Réal Houde, notre nouveau généalogiste officiel, offre à prix d'ami, à tout membre de notre association!

Les Tarifs: 45\$ pour une lignée de 10 générations à partir des dictionnaires généalogiques reconnus;
75\$ pour la même lignée avec extraits de documents d'archives (consultation à BAnQ).

Le document portera sa signature en tant que «Généalogiste de filiation agréé» (GFA).

Sur demande, Réal vous fera parvenir le formulaire approprié.

908 Place Foucault, St-Bruno-de Montarville, J3B 4W8
Courriel: realhoude@hotmail.com

Joyeuses Fêtes
Bonheur & Prospérité



Happy Holidays
Happiness & Prosperity

LOTOMATIQUE.
LOTO-QUÉBEC

Un choix
profitable!



Aidez votre association en vous abonnant

Lotomatique est un service d'abonnement qui vous permet de participer aux loteries de votre choix sans avoir à acheter vos billets chaque semaine.

Votre participation à Lotomatique vous permet de contribuer au financement d'organismes à but non lucratif comme l'AIFR.

Notre Numéro OSBL : 000 - 603109



Verres et carafe
peints à la main



Sculpture, oeuf
d'autruche et
cuivre

Créations Danielle ALLARD et Léon RIVARD

Nous sommes deux artistes peintres professionnels,
artisans, sculpteurs et ébénistes.

Nous offrons nos services dans ces différents
domaines pour enjoliver votre intérieur,
vos meubles et sur demande les personnaliser.
On peut également, en souvenir d'un être cher
disparu, créer une urne funéraire exclusive
ou encore un portrait peint avec une huile
à laquelle seront mélangées de ses cendres;
ce souvenir unique restera
dans la famille pour des générations.

Sur rendez-vous venez nous présenter un projet:
450-889-5610

1385 ch. William Malo, Ste-Mélanie, Qc J0K 3A0

ou leon.rivard@sympatico.ca

Visitez notre site : www.ecole-leon.qc.ca



Urne funéraire
en cuivre



Toile de
Danielle Allard

Me André Dufresne

LL. B.B.K.

NOTAIRE ET CONSEILLER JURIDIQUE
NOTARY AND TITLE ATTORNEY



655, PROMENADE DU CENTROPOLIS, BUREAU 210, LAVAL (QUÉBEC) H7T 0A3
TEL. : (450) 973-1188 / FAX : (450) 973-1262 / COURRIEL: dufresne@notarius.net

ENCOURAGEZ LES ENTREPRISES QUI ANNONCENT
LEURS PRODUITS ET SERVICES
DANS LA PRÉSENTE PUBLICATION

PLEASE BUY SERVICES AND PRODUCTS FROM BUSINESSES
THAT ADVERTISE IN THE PRESENT PUBLICATION